



Risques acceptables & hôpital

Docteur Michèle Sérézat 15 juin 2009

Gérer les risques : une obligation pour l'hôpital

- Projet de loi modifié par le sénat portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires
 - « Art. L. 6111-2. Les établissements de santé élaborent et mettent en oeuvre une politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et une gestion des risques visant à prévenir et traiter les évènements indésirables liés à leurs activités.
 - « Dans ce cadre, ils organisent la lutte contre les évènements indésirables, les infections associées aux soins et l'iatrogénie, définissent une politique du médicament, en particulier des génériques, et des dispositifs médicaux stériles et mettent en place un système permettant d'assurer la qualité de la stérilisation des dispositifs médicaux. »



La gestion des risques : une priorité de la certification

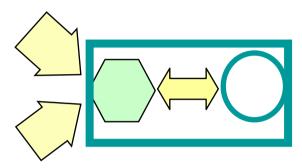
PARTIE 3 MAN	AGEMEN ¹	T DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURIT	TÉ DES SOINS.					
RÉFÉRENCE 8 Le pr	Le programme global et coordonné de management de la qualité et des risques.							
Critère 8.a Programme d'amélioration de la qualité et de sécurité des soins.								
E1		E2	E3					
Un programme d'amélioration de la qualité et de sécurité des soins est formalisé.		Des plans d'actions d'amélioration de la qualité et de sécurité des soins sont mis en œuvre dans les secteurs d'activité.	Le suivi des plans d'actions des secteurs d'activité est assuré.					
Ce programme prend en compte l'analyse de la conformité à la réglementation, les dysfonctionnements et les risques majeurs et récurrents.			L'efficacité du programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins est évaluée annuellement.					
Les activités réalisées dans le cadre du dispositif d'accréditation des médecins sont prises en compte.			Le programme est réajusté en fonction des résultats des évaluations.					
Le programme est soumis aux instances.								

PRATIQUE EXIGIBLE PRIORITAIRE Critère 8.b Fonction « gestion des risques ». PEP								
La gestion des risques en établissement de santé est un projet collectif, animé, coordonné, mis en œuvre et évalué. La transversailté de la fonction gestion des risques permet de mobiliser toutes les compétences utiles et de fédérer les acteurs autour des objectifs du programme ; cette fonction peut être mutualisée entre plusieurs établissements (circulaire DHOS/E2/E4 N° 176 du 29 mars 2004).								
E1	E2	E3						
Une fonction « gestion des risques » est définie dans l'établissement.	L'établissement assure la mobilisation de toutes les compétences utiles autour des objectifs du programme de gestion des risques.	Les conditions d'exercice de la fonction gestion des risques sont évaluées.						



Le risque hospitalier est complexe

- Éléments différents
 - pathologies diverses
 - moyens techniques
 - compétences...
- Combinés entre eux
 - logistique
 - processus de soin
 - acteurs externes
 - gestion
 - ...
- De façon non immédiatement saisissable
 - interactions: acteurs, processus, décisions...
 - variabilité des pratiques
- Pose la question de son repérage et de la traçabilité
 - dossier patient
 - signalement d'événements...
 - Mesures de protection

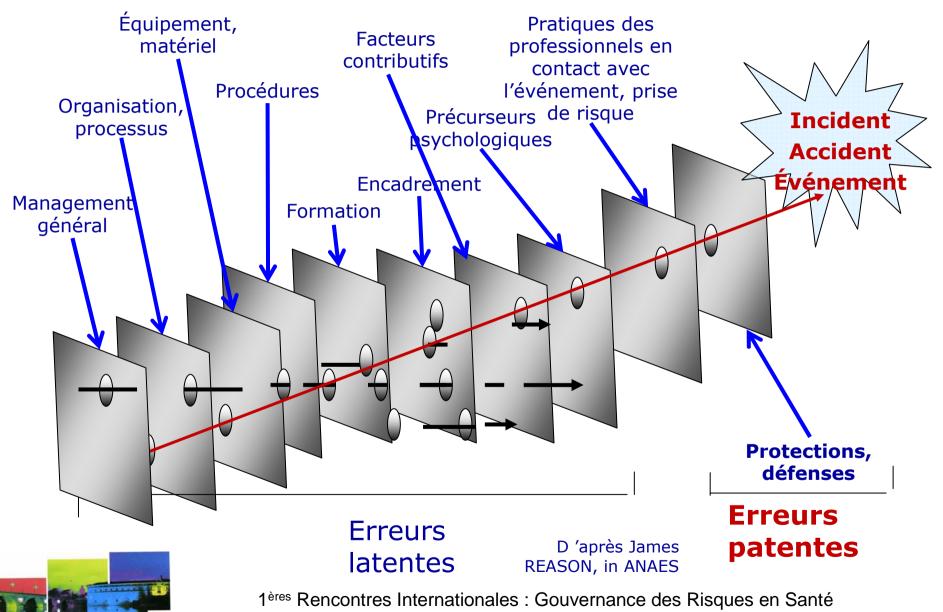


Je crois que le réel n'est ni complexe, ni simple. (...) c'est-à-dire qu'il y a plus de chose dans le réel que ne peut concevoir l'esprit humain.

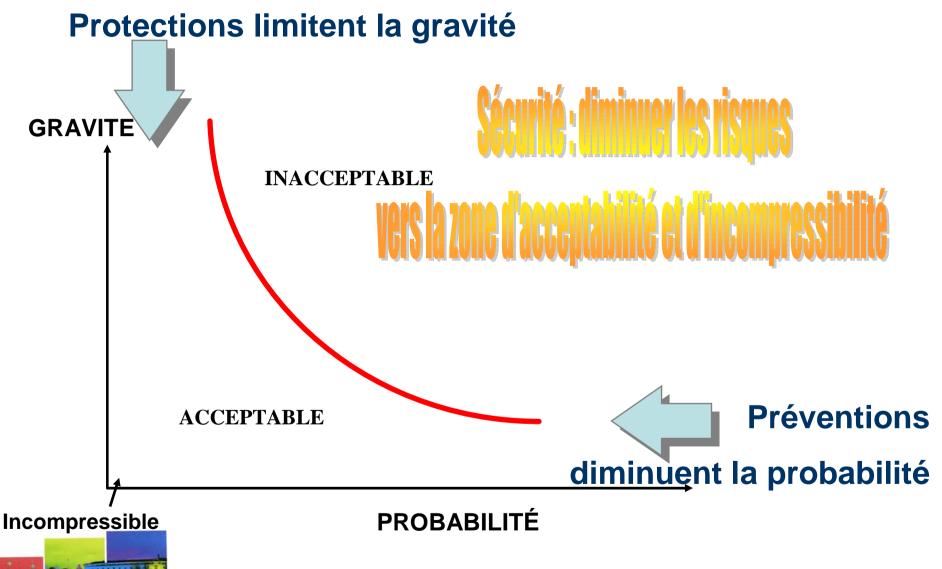
Morin



La causalité du risque est systémique



En théorie, cela se conçoit



Des méthodes rationnelles pour un objectif subjectif

- Approche "Probabiliste"
 - "Tout ce qui fonctionne dysfonctionne"
 - Analyse systématique pour identifier les dangers

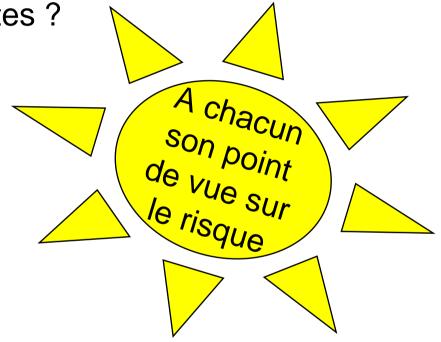
- Approche "Déterministe" Danger
 - Événements non souhaités - redoutés
 - Barrières
 - Réglementation
 - Mesures de prévention
 - Mesures de protection

Approche systémique

La sûreté d'un système dépend de ses protections contre les erreurs, les pannes et leurs conséquences

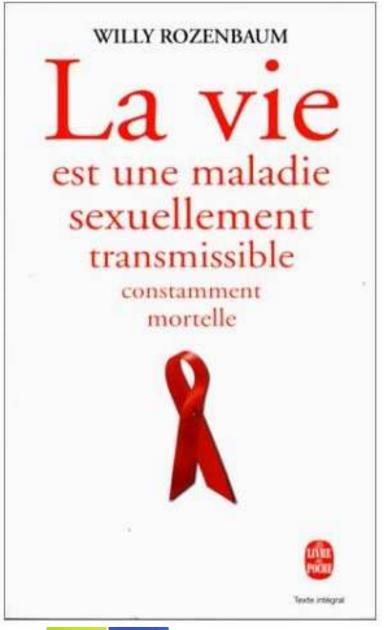
Le risque acceptable mais pour qui ? Avec quelle information ?

- Qui sont les parties prenantes ?
 - Patients
 - Population
 - Politique
 - Technostructure
 - Professionnels



Et quand le risque médiatique s'invite dans la partie ...





- Dans ces conditions est-il raisonnable d'accepter le risque
- Est-ce possible de refuser d'agir dans ces conditions ?
- Une décision en double contrainte

Le risque n'est pas un défaut d'un projet, un manque d'efficacité, de rentabilité, de vérité, mais il est la nature même du projet.



1ères Rencontres Internationales :

Bruno Latour

L'acceptabilité du risque ne se décrète pas!

- Le risque ne se résume pas à une fréquence et à une gravité
- Il n'est pas une donnée objective mais un construction sociale intégrant la perception du risque et des bénéfices de la prise de risques
- La demande sociologique de sécurité diminue la capacité de consentement au risque lié aux soins

" Pour être acceptable, le risque doit être pris au terme d'un processus collectif et partagé "

François EWALD

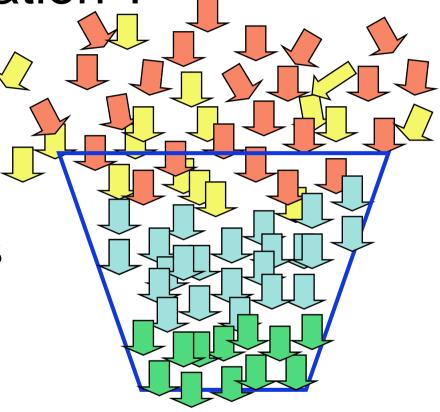


Qui décide ? Avec quelle information ? _ Données

Ce ne sont pas les informations qui nous font défaut. Ce qui nous manque, c'est le courage de comprendre ce que nous savons et d'en tirer les conséquences. Sven Linqvist - Exterminez toutes ces brutes

Informations

« Une information est ce qui réduit l'incertitude de celui qui l'exploite »



Décisions Connaissances



Des informations sur le risque

- Les sources d'informations existantes
 - Interne
 - Compte rendu et rapports d'activité des structures en charge d'un risque
 - Compte rendu ou journaux des services
 - Réclamations et plaintes des patients
 - Sinistralité transmise aux assureurs
 - Externe
 - Connaissances scientifiques
 - Alertes et informations sanitaires
 - Benchmarking

- La construction d'informations orientées risques
 - Signalement
 - Retour d'expérience
 - Analyse systématique de "contrats" ou des décès
 - Recueil d'informations ad hoc
 - Mise en place d'enquêtes spécifiques

L'information sur le risque est aussi complexe que l'hôpital

Les fonctions de l'information

Fonctions support	Mémoire des faits et des expériences. Traçabilité. Recueil d'évènements.	Support des vigilances.	Aide à la décision quotidienne et aux résolutions de problèmes.	Amélioration des compétences et des connaissances.	Contribution à une culture commune.	Aide au pilotage et à la décision stratégique.
Actions à mettre en œuvre	Formuler l'information sur le « cours normal des choses » dans l'organisation grâce aux savoir- faire et aux expériences des professionnels.	I	existantes pour résoudre les problèmes et traiter les situations à risques.	Diffuser l'information sur les processus, les risques, les moyens d'actions pour améliorer les compétences et les savoir-faire des acteurs.	de risques et de sécurité. Échanger des informations sur les risques dans l'activité	Traiter les informations concernant les risques pour appréhender les contraintes, les urgences, les nécessités d'action. Définir les priorités.
Objectifs de gestion des risques réalisables	• Suivre les processus critiques et les traçabilités.	Structurer le retour d'expérience.		€ Gérer les informations et les connaissances.		Contribuer au processus décisionnel.
Les bénéfices attendus	Rendre les processus plus sûrs	Améliorer la qualité des prestations		Professionnaliser les acteurs Organiser l'apprentissage organisationnel		Décider plus facilement et plus pertinemment



La gouvernance des risques

- Dans une étude récente sur les radio-fréquences, cinq principes de gouvernance sont proposés :
 - Transparence
 - Les informations disponibles sont publics même si elles génèrent de la controverse sur le risque comme sur les bénéfices
 - Principe de précaution
 - Agir dans un contexte d'incertitude
 - Principe d'attention
 - Prendre en compte les points de vue notamment profanes
 - Principe de démocratie
 - La prise de risque doit être débattue collectivement et non imposée.
 - Cohérence
 - La communication et l'action s'inscrivent dans le même pilotage
- La gouvernance des risques en santé s'inscrit sans nul doute dans les mêmes cadres



Merci de votre attention

Pour poursuivre le débat michele.serezat@ysthme.fr

